

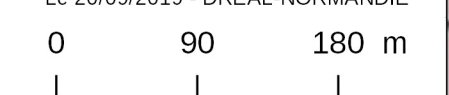
SITE INSCRIT
au titre de l'article L 341-1
du code de l'environnement



Décision : Arrêté ministériel
Date : 21/12/1979
Code : 50036

- Emprise du site
- Limite communale
- Limite de division cadastrale
- Limite de parcelle
- Bâtiment

Données
IGN BD Parcellaire 2017
IGN Plan Vectoriel (VMS)
Cadastral, NORMANDIE
Production
14/07/2019 - DREAL-NORMANDIE



Ministère de l'Énergie
du Développement
et de l'Équipement
de la Mer
et des Pêcheries
NORMANDIE